

3D MAITRISE D'OEUVRE
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 8 rue André Ampère, SAINT-ANDRE-DE-LA-MARCHE, 49450 SEVREMOINE
817 470 461 RCS ANGERS
(ci-après la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES
DES ASSOCIÉS DU 14 NOVEMBRE 2025

Les soussignés :

La société GROUP ALYSIA

Propriétaire de2 800 actions

La société JCYEL

Propriétaire de1 200 actions

Détenant ensemble quatre mille (4 000) actions de dix (10) euros chacune, soit la totalité des actions de la Société et agissant conformément à l'article 21.2.1 des statuts de la Société stipulant que « *les décisions collectives peuvent résulter du consentement des associés exprimé dans un acte ou dans un procès-verbal signé par tous les associés* »,

ONT PRIS A L'UNANIMITE LES DECISIONS SUIVANTES :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, après avoir pris acte de la démission de la société AM DESSINS de son mandat de Directeur Général de la Société à compter de ce jour, décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de nouveau Directeur Général, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

- **La société GROUP ALYSIA**
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Dont le siège social est Zone Artisanale de la Corne, 2 rue Becquerel,
17139 DOMPIERRE SUR MER
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro
824 270 136
Représentée par Monsieur Edward BOUCHAUD, agissant en qualité de Gérant de la société
EDWARD BOUCHAUD, elle-même Président de la société GROUP ALYSIA

Monsieur Edward BOUCHAUD, agissant au nom et pour le compte de la société GROUP ALYSIA, accepte le mandat de Directeur Général et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher cette nomination et l'exercice de ces fonctions.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par l'ensemble des associés.

Pour la société GROUP ALYSIA

Monsieur Edward BOUCHAUD

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Signé par :
 Edward BOUCHAUD
4DB439DE31234C3...

Pour la société JCYEL

Monsieur Jimmy CLEMENCEAU

DocuSigned by:
 Jimmy CLEMENCEAU
BC0DD444BEC549D...